

## AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 1/23/0361 du 5 juin 2024 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à la société INDORAMA VENTURES MOBILITY Luxembourg SA l'autorisation pour la modification des installations de production de froid (1/21/0018) à Steinfort, 34, rue de Schwarzenhof.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public et sous :

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner  
Bourgmestre




Andres Castro  
Secrétaire communal f.f.

## CERTIFICAT DE PUBLICATION


Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché

en bonne et due forme à partir du **26 JUN 2024**

Steinfort, le **26 JUN 2024**

  
Le bourgmestre



  
Le secrétaire communal